

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 20 MAI 2014

Le vingt mai deux mil quatorze, à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de CRAS, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Nicole DI MARIA, Maire.

Date de la convocation : 17 avril 2014

Étaient présents : DI MARIA Nicole – WATRE Didier – MARTOIA Guido – CHEVAL Bénédicte – VEYRET Gérard – CHARRIN Andrée – CROS Geneviève – DELACOUR Jean-Marie – DEPLANTES Françoise – GUILLERME Sandra – MATT Alexandre

Étaient représentés : Néant

Absent(s) excusé(s) : Néant

A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s). Bénédicte CHEVAL

Un ordre du jour complémentaire est proposé par le maire, en début de séance, et validé par le conseil municipal.

2014-30 : DECISION MODIFICATIVE N°2 :

Mr Didier WATRE, Adjoint au Maire chargé des finances, présente aux membres présents les virements de crédits nécessaires afin de régulariser le montant des dépenses imprévues dans la section de fonctionnement qui sont supérieures au pourcentage réglementaire 7.5%

Diminution sur crédits ouverts : 022 D dépenses imprévues fonctionnement 750.00 €

Augmentation sur crédits ouverts : D 6064 Fournitures de bureau 750.00 €

Les virements de crédits présentés ci-dessus sont votés à l'unanimité.

2014-31 : VALIDATION DU BUREAU D'ETUDE :

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de CRAS souhaite réaliser les travaux de restructuration du bâtiment de la mairie-école. Pour ce faire une mission de maîtrise d'œuvre est nécessaire pour la conception et la réalisation de l'opération. Cette mission a fait l'objet d'une consultation en vue de la passation d'un marché selon la procédure adaptée restreinte.

La première phase de consultation correspond aux candidatures. 16 candidatures sont parvenues dans les délais, après analyse, 3 candidats ont été présélectionnés et invités à présenter leur offre lors d'une audition qui s'est tenue le 3 mars 2014. Trois (3) candidats ont été sélectionnés et ont remis une offre dans les délais, la commission a procédé à l'analyse et au classement.

Classement	1 RIGASSI & Associés Architectes (RA2)	Montant € HT de l'offre : 59 096,00 €
	2 SEBBAR Nathalie – VARIO	Montant € HT de l'offre : 88 183,25 €
	3 FLLOO atelier d'architecture	Montant € HT de l'offre : 52 298,01 €

Madame Le Maire rappelle que la consultation indiquait que l'attribution de l'offre économiquement la plus avantageuse pour la collectivité est appréciée sur la base des critères valeur technique pondérée à 60 % et prix des prestations pondéré à 40 %. Selon la décision de la commission d'ouverture des plis, l'analyse des offres et l'audition, la commission propose à l'assemblée délibérante de retenir le cabinet RA2 représenté par Monsieur Vincent RIGASSI pour un montant de 59 096,00 € H.T.

Le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet RA2 représenté par Monsieur Vincent RIGASSI classée n°1 comme titulaire de la mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 59 096,00 € HT soit **70 915.20 € T.T.C.**

2014-32 : TAUX IMPOSITION VOTE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VINAY :

Le conseil municipal doit délibérer pour entériner les taux d'imposition votés par la 3e2v lors du conseil communautaire du 30 avril.

- 1) La CFE (Contribution Foncière des Entreprises) passe de 24,93 % à 25,69%, soit une augmentation de taux de 0,76%.
- 2) Un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties fixé à 0,5% est voté. L'impôt des ménages augmente en conséquence de 3,82€ par habitant.

Après en avoir débattu le conseil municipal valide la décision de la communauté de communes.

QUESTIONS DIVERSES :

Dans le cadre des questions diverses, le conseil municipal établit le schéma d'organisation du bureau de vote pour le bon déroulement des élections européennes du 25 mai 2014.

- Un point précis des travaux en cours de réalisation est présenté par Monsieur Guido Martoia (finalisation de l'accessibilité du cimetière et aménagements paysagers du columbarium).
- Les gros travaux prévus pour 2014 sont planifiés : la consultation des entreprises pour la première tranche de réfection de la voirie de Montferrier (partie haute) est lancée.
- Remise en état par le conseil général de la départementale 153, route de Chantesse, au niveau du Grand Champ : drainage de l'eau de pluie et reprise de l'enrobé.
- Etude globale sur la restauration du bâtiment mairie-école : diagnostic et création d'un bloc de sanitaires.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
20 MAI 2014

Informations diverses :

- Un appel à projets jeunes est lancé par le conseil général.
 - Participation des conseillers municipaux aux conseils thématiques de la 3c2v.
- Le Maire rappelle que les conseils intercommunaux sont ouverts à l'ensemble des conseillers municipaux.
- Permis de construire four à pain : Monsieur Guido Martoia présente ce dossier pour validation par le conseil municipal et transmission au service instructeur de la DDT.
 - Le maire informe l'équipe de l'invitation de l'animation Karaté, à participer au spectacle du 13 juin à 19h30
 - Le maire informe également le conseil municipal de la tenue de l'Assemblée Générale de l'ADMR le 11 juin à 18h. Une élue Madame Andrée Charrin, du C.C.A.S, représentera la commune.
- Monsieur Gérard VEYRET, conseiller municipal, et agriculteur à Cras, remet au maire 2 chèques, représentant le bénéfice de la mondée, l'un à destination du C.C.A.S pour un montant de 80 Euros, l'autre pour l'ADMR, d'un montant de 100 €.
- Le Maire et l'équipe remercient Monsieur Gérard VEYRET représentant des agriculteurs.
Un courrier leur sera adressé.

Après un échange de questions réponses,
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Nicole DI MARIA

